
From: Beaulieu, Marie-Ève
Sent: 2022-10-13 06:05:15
To: Pelchat, Véronique
Subject: PV_CA_special 2022-09-14 (466).docx
Attachments: PV_CA_special 2022-09-14 (466).docx;

Allo, Le point 4.1 sur la stratégie contractuelle n'était-il pas en huis clos?

Marie-Eve

Conseil d'administration spécial

Procès-verbal de la séance n° 466
Tenue à Montréal, salle du conseil d'administration
500, rue Sherbrooke O, 10^e étage
Montréal (Québec) H3A 3C6
Le 14 septembre 2022, à 13 h 30

SONT PRÉSENTS :

- M. Konrad Sioui, président du conseil d'administration
- M. Denis Marsolais, président-directeur général
- M^{me} Louise Champoux-Paillé, membre
- M^{me} Corinne Charette, membre
- M^{me} Brigitte Corbeil, membre
- M. Christian Cyr, membre
- M. Jean-Marie De Koninck, membre
- M. Stéphan Deschênes, membre
- M^{me} Stéphanie Desforges, membre
- M^{me} Claudia Di Iorio, membre
- M. François Geoffrion, membre
- M. Olivier Normandin, membre
- M^{me} Sylvie Thivierge, membre
- M^{me} Ka Yan Lisa To, membre
- M^{me} Louise Turgeon, membre
- M^e Marie-Ève Beaulieu, vice-présidente aux relations gouvernementales, aux affaires juridiques, à la performance et aux partenariats et secrétaire générale
- M^{me} Véronique Pelchat

SONT INVITÉS :

- M. Karl Malenfant, vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA
- M. Martin Lemaire, directeur systèmes, solutions et expertises
- M^{me} Francine Lépinay, vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel
- M. Jean-Philippe McKenzie, vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier par intérim
- M. Guy Tremblay, vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules
- M. Dave Leclerc, vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière
- M. Yves Frenette, vice-président conseil

1. **PRÉSENCES ET ORDRE DU JOUR**

Avant de commencer la séance, le président-directeur général (PDG) présente la nouvelle vice-présidente aux relations gouvernementales, aux affaires juridiques, à la performance et aux partenariats et secrétaire générale. Il ajoute qu'il l'a invitée à participer de manière active aux séances du conseil d'administration (CA) et de ses comités.

1.1 **Présences, avis de convocation – Quorum**

La secrétaire générale constate le quorum pour la tenue de la présente séance.

1.2 **Ordre du jour : modifications, additions, adoption**

Sur proposition formulée, l'ordre du jour est adopté par les membres du CA.

2. **PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ANTÉRIEURE ET PLAN DE TRAVAIL**

2.1 **Adoption du procès-verbal de la séance conjointe du CTIC et du CAPV du 7 juin 2022**

Sur proposition formulée, le procès-verbal de la séance conjointe du CTIC et du CAPV du 7 juin 2022 est adopté par les membres.

2.2 **Suivi du plan de travail**

Les membres font l'étude du plan de travail. La secrétaire générale souligne que le sujet prévu au plan de travail est couvert par la présente séance et elle nomme les deux sujets *ad hoc* ajoutés. Les membres se disent en accord avec la planification.

Avant d'aborder le premier sujet de l'ordre du jour, le PDG suggère aux membres de tenir un huis clos après la présentation et la période de questions du point 4 portant sur la stratégie contractuelle CASA. Les membres sont en accord avec cette proposition. (valider avec ME : a-t-il proposé autre chose?)

3. **CASA – INFORMATION**

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA, le directeur systèmes, solutions et expertises, la vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel, le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier par intérim, le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules, le vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière ainsi que le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier se joignent aux membres du comité.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote A-3 du 22.09.14, les documents suivants :

- une présentation sur le suivi du projet CASA;
- une présentation sur la reddition de comptes du projet CASA.

3.1 Suivi du projet

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA parcourt la présentation sur le suivi du projet CASA. Il débute en informant les membres des indicateurs globaux de la L2. Ainsi, il brosse le portrait des risques sous surveillance pour lesquels un plan d'action est développé. Par ailleurs, il souligne qu'à 14 semaines du déploiement, les équipes sont mobilisées pour fermer les activités permettant de déclencher le plan de passage en production. Ensuite, il présente le statut de la porte 2 au 25 juillet 2022 pour le volet relatif au déploiement technique. Ainsi, il mentionne notamment que la construction de la solution est pratiquement terminée et que les travaux intégrés finaux se termineront le 20 novembre comme prévu. Il ajoute qu'il y a un suivi serré pour la conversion ainsi que pour les essais de performance et le contrôle qualité; domaines pour lesquels un plan d'action est en place.

Ensuite, en collaboration avec les invités, il survole le plan de transition et présente les dates clés ainsi que les étapes importantes pour la fermeture des systèmes; aussi, il nomme les objectifs de la première pratique générale et élabore sur celui de mesurer la durée d'exécution finale requise pour le plan de passage en production.

Les invités poursuivent la présentation avec le volet déploiement du projet. Plus précisément, le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier par intérim ainsi que le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules abordent le sujet de la formation où ils précisent qu'une révision des stratégies permettra de mieux prioriser les travaux en vue de la prochaine porte. Aussi, ils soulignent qu'en matière de gestion du changement et d'organisation du travail, il est prévu d'identifier les actions à faire avant le déploiement et celles pouvant être réalisées après celui-ci, et ce afin de s'assurer de maintenir la capacité des équipes. Enfin, le vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière met en lumière les enjeux en matière de communication et souligne que des stratégies sont développées pour les relever.

Tout au long de la présentation, les membres posent des questions et les invités y répondent.

3.2 Reddition de compte

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel parcourt la présentation sur la reddition de comptes du projet CASA. Ainsi, elle informe les membres du coût réel de la L2 au 3 septembre 2022, soit 358,7 M\$, ainsi que l'utilisation du véhicule contractuel qui, à la même date, s'élève à 416,0 M\$. Elle conclut en présentant les risques contractuels et financiers et souligne le manque de disponibilité au contrat; sujet qui sera présenté plus en détail au point 4 de l'actuel ordre du jour.

Les membres posent des questions et les invités y répondent.

Le directeur systèmes, solutions et expertises, le vice-président à l'accès sécuritaire au réseau routier par intérim ainsi que le vice-président au contrôle routier et à la sécurité des véhicules quittent la séance.

4. STRATÉGIE CONTRACTUELLE CASA – RÉSOLUTION

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA dépose au procès-verbal, sous la cote A-4 du 22.09.14, le document suivant :

- une présentation sur la stratégie contractuelle CASA.

4.1 Présentation

Le PDG présente aux membres les objectifs visés par le présent exercice permettant, à la clé, de convenir d'une stratégie contractuelle pour les prochaines étapes. Ainsi, il débute la présentation en énonçant quelques moments-clés du projet; il s'agit également d'une mise en contexte pour introduire la proposition de deux stratégies visant à poursuivre les activités associées à la mise en œuvre de la L3 ainsi que les activités récurrentes d'exploitation et d'évolution des solutions déployées. Puis, il présente les deux options proposées par la direction, soit de poursuivre le projet avec une couverture de l'ensemble des besoins jusqu'en 2027 en faisant un avenant global au contrat actuel ou de poursuivre le projet avec une couverture de l'ensemble des besoins via différents véhicules contractuels en temps opportun. Puis, il souligne que suivant l'option retenue, le ou les véhicules contractuels devront être déterminés en tenant compte notamment du maintien des garanties contractuelles et de la médiatisation du dossier.

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel prend ensuite la parole pour rappeler aux membres que la valeur du contrat avec l'Alliance est de 458 M\$. Elle ajoute que cette somme prévoit 237 M\$ pour le budget total du projet et 221 M\$ pour l'exploitation et l'évolution de la solution. Par ailleurs, elle souligne que pour la Société, les coûts d'exploitation et d'évolution de la solution sont prévus à même ses budgets annuels d'opérations.

Le vice-président aux ressources humaines, matérielles et aux services numériques et chef de projet CASA poursuit en présentant les coûts estimés pour les phases de réalisation ainsi que d'exploitation et d'évolution de CASA à la suite du processus d'acquisition. Pour commencer, il brosse le portrait de la répartition initiale des efforts de l'Alliance et de la Société jusqu'en 2027. Ensuite, il présente les grands jalons financiers du projet ainsi que l'évolution de la stratégie associée au cadre financier. Puis, il mentionne qu'il est estimé que la valeur du contrat de 458 M\$ aura été consommée pleinement au 31 décembre 2022. Il ajoute toutefois que l'exercice aura alors permis de livrer la solution pour la L1 et la L2, comme convenu lors de la transaction de septembre 2020. En terminant, il présente les besoins en matière contractuelle qui devront être couverts à partir de 2023.

La vice-présidente aux finances et au contrôle organisationnel prend de nouveau la parole pour rappeler aux membres que la Société doit donc sélectionner le meilleur véhicule contractuel afin d'avoir les ressources nécessaires pour compléter adéquatement les travaux, tout en tenant compte de l'état d'avancement, de la complexité, de l'ampleur et de la durée restante de ceux-ci. En ce sens, elle rappelle aux membres les deux options analysées et proposées pour permettre la couverture des besoins des prochaines années, soit : poursuivre le projet avec une couverture de l'ensemble des besoins d'affaires en faisant un avenant global au contrat actuel ou poursuivre le projet avec une couverture de l'ensemble des besoins d'affaires via différents véhicules contractuels, et ce en temps opportun. Ensuite, elle présente les avantages et les inconvénients pour chacune des options. Aussi, **le vice-président aux affaires publiques et à la stratégie de prévention routière** présente les risques médiatiques et politiques pour chacune des options. Enfin, la vice-présidente aux relations gouvernementales, aux affaires juridiques, à la performance et aux partenariats et secrétaire générale informe les membres des considérations juridiques applicables à la situation.

4.2 Période de questions

Les membres posent leurs questions et les invités y répondent.

Comme décidé en début de séance, l'ensemble des invités quitte la séance pour que les membres puissent discuter à huis clos.

Les membres décident d'aller de l'avant avec l'option de poursuivre le projet avec une couverture de l'ensemble des besoins via différents véhicules contractuels en temps opportun. Un projet de résolution intégrant cette décision est déposé séance tenante. La secrétaire générale en fait la lecture à voix haute. Des échanges s'ensuivent. Les membres conviennent de poursuivre leur discussion à huis clos.

5. PROCHAINES SÉANCES DU CA SPÉCIAL – DÉCISION

- 20 octobre 2022, 14h, à Québec
- 30 novembre 2022, 13h, à Montréal
- 15 décembre 2022, 9h, à Montréal

Le PDG demande aux membres s'ils désirent poursuivre les séances du CA spécial en présentiel, et ce à la lumière de la séance de ce jour. Il est décidé que les prochaines séances du CA spécial se tiennent plutôt de manière virtuelle.

La secrétaire générale informe les membres de difficultés soulevées pour la tenue des séances du CA spécial du 20 octobre et du 15 décembre 2022. Il est décidé de faire un sondage pour trouver d'autres dates pour la tenue de ces deux séances.

6. AUTRES SUJETS

Aucun sujet additionnel n'a été inscrit à l'ordre du jour de la présente séance. Toutefois, le PDG profite du moment pour informer les membres d'un mandat octroyé au directeur de la vérification interne et de l'évaluation des programmes (DVIEP) pour apprécier la feuille de route 2023-2024 du projet CASA ainsi que pour faire état de l'avancement des travaux relatifs à celle-ci deux fois par année. Il mentionne également qu'il est prévu que la firme EY produise un rapport sur les portes 1, 2 et 3 du projet et que son contrat soit prolongé pour qu'elle puisse également produire un rapport sur les portes 4 et 5. Aussi, la présidente du comité actif-passif et vérification (CAPV) rappelle aux membres que le lien entre le CA et le DVIEP se fait par le CAPV comme le veulent les bonnes pratiques en matière de gouvernance et tel qu'écrit au Règlement sur la gouvernance de la Société.

7. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance du CA spécial est à confirmer.

8. HUIS CLOS DES MEMBRES AVEC LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Les membres se réunissent à huis clos avec le président-directeur général.

9. HUIS CLOS DES MEMBRES

Les membres se réunissent à huis clos.

Il est convenu de revenir auprès de la direction sur le projet de résolution relatif à la stratégie contractuelle à l'occasion du CA du 15 septembre 2022.

10. LEVÉE DE LA SÉANCE À 17 H 15

Président

Secrétaire générale